



### Modifications incluses dans la mise à jour

#### **MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Horaires**

- Aucune modification

### Documents des fonctions en cours de développement

#### **MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Mouvements de personnel**

- Abolition - mise en disponibilité : Lorsqu'un poste est aboli et que l'employé est mis en disponibilité, le poste est copié dans le plan d'effectif de mise en disponibilité et les détails de postes futurs y sont reportés.
- **Postes liés** : La somme des ETP considère maintenant l'ETP qu'il soit à réviser ou non. La validation s'effectue en date du 2017-07-01 et suivante.

#### **MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Postes, affectations et paramétrage uniformisé**

- Document concernant les affectations : lors de la création, il est possible d'inscrire le salaire ainsi que la classification qui doit apparaître sur le document.

#### **MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Planification des effectifs**

- Créer un nouveau poste de prévision
- Appliquer les postes en réels
- Afficher l'ancienneté et la permanence
- Considérer les majorations de salaire (non-cadre)
- Récapitulatif – ETP par corps d'emploi ajout de l'information année précédente, de la création ainsi que des totaux.
- Liste de postes de prévision – Total des coûts budgétaire

#### **MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Séances d'affectation**

- Impression de listes
- Modification du tableau de bord pour séances complexes
- Paramétrage des règles de séance

#### **MOZAÏK-AX – RH et rémunération – Listes de priorité**

- Hiérarchie des territoires
- Traitement par lot pour déclencher instantanément les listes
- Entente particulière – Empêcher la suppression
- Ajout de filtres



### Correctifs et modifications

- **Dossier employé détruit** : Lorsqu'un dossier d'employé est détruit dans PAIE et GRH, le collaborateur, le client et le fournisseur lui correspondant sont maintenant détruits par la récupération subséquente des dossiers de PAIE et GRH dans Mozaïk-AX.
- **PAIE et GRH** : Les motifs de la table de correspondance passent maintenant à 6 positions, ce qui veut dire que le D301, sous-motif 01 sera D30101 dans PAIE et GRH et que vous pourrez effectuer une correspondance différente pour chaque motif/sous-motif. (Certains paramètres de la distribution comptable ou gestion de la masse salariale peuvent être à revoir.)
- **Mozaïk-AX** : il est maintenant possible d'inscrire les sous-motifs.
- **Suivi de la masse salariale** :
  - Pour les besoins du suivi de la masse salariale, la nouvelle donnée « Poste à combler considéré comblé » est ajoutée pour inscrire que le poste est considéré comblé, cette information est transmise à PAIE et GRH.
  - Il n'est plus nécessaire de préparer le nouvel exercice financier dans Mozaïk-AX pour obtenir une récurrence pour l'année en cours seulement. Une modification a été apportée à PAIE et GRH afin de gérer adéquatement les emplois qui se terminent en 2079.